



Communiqué de presse

Chéry-Chartreuve le 7 décembre 2023
Arcis-le Ponsart, le 7 décembre 2023

Energies renouvelables pilotables : L'heure des choix pour les territoires pour l'accélération de production d'énergies renouvelables

L'association « Energie et Environnement en débat dans l'Aisne et la Marne » (EEDAM) est engagée depuis 18 mois pour proposer dans le cadre du futur mix énergétique français **des solutions rapides à mettre en œuvre pour sécuriser l'approvisionnement énergétique des prochaines décennies, pour contribuer à la souveraineté énergétique des territoires et de la France sans dépendre des importations de matériaux rares ou de produits finis venant de Chine** et pour contribuer à définir un mix énergétique (électricité et hors électricité) pilotable aux différentes échelles territoriales qui ne dépendront pas des aléas de la météo et des saisons.

Après avoir largement contribué au débat public depuis octobre 2022 sur les enjeux énergétiques de la France, et aux échanges début juillet 2023 (voir audition sur www.eedam.fr) avec la commission de l'Assemblée nationale sur les raisons de la perte de souveraineté énergétique de la France conduite par MM Antoine Armand (Député Renaissance de Haute Savoie) et Raphael Schellenberger (Député LR du Bas Rhin), EEDAM vient d'apporter sa contribution à la consultation nationale ouverte le 22 novembre 2023 sur la « Stratégie française Energie et Climat » et ouverte à tous les citoyens français jusqu'au 22 décembre 2023 :

[Consultation publique sur la Stratégie française énergie-climat | Ministères Écologie Énergie Territoires \(ecologie.gouv.fr\)](http://ecologie.gouv.fr)

Au niveau local des territoires de l'Aisne et de la Marne EEDAM a préparé des guides et solutions pour les maires de l'Aisne et de la Marne et présenté les enjeux des différentes solutions lors d'un atelier de travail à Arcis le Ponsart le 11 novembre 2023 qui a réuni une quarantaine de maires, agriculteurs, habitants des villages concernés des régions de Braine, Fismes, Fère-en-Tardenois et Villeneuve sur Aisne. Ces solutions ont permis :

- a) De mettre en **évidence la nécessité de se mettre grâce au réseau Enedis dans des logiques d'auto-consommation sur un périmètre de 15 à 20 km en regroupant 10 à 15 communes avec un mix « multiénergie »** pour avoir une solution pilotable qui ne dépend pas de la météo et de la saisonnalité ;
- b) De construire ce mix à la fois de **façon modérée pour être adapté au niveau de consommation du territoire et de ne pas construire des installations surdimensionnées et intermittente qui nécessitent d'exporter** cette énergie à un coût très élevé sur le réseau RTE , alors que cette énergie est de plus mauvaise qualité et moins décarbonée (en coût global) que l'électricité des machines tournantes des production d'électricité pilotable (barrages, centrales nucléaire, centrale à gaz, centrales de biomasse) , qui sont non-intermittentes et non variables.
- c) De constater que ces **solutions qui peuvent être développées dans chaque territoire rural** français contribueront à **réduire la demande d'électricité en provenance des grandes unités du réseau RTE** qui pourront se **consacrer à livrer les productions massives nécessaires pour les villes, les ports et l'industrie**

Ensuite 4 ateliers de travail sur les périmètre de Braine, Fère-en-Tardenois, Villeneuve sur Aisne et Fismes ont proposé des schémas progressifs de développement permettant d'atteindre une couverture de plus de 30% en 2030 et 50% en 2050 (bien au-delà de la moyenne nationale de 17%) et contribuant au rééquilibrage des territoires déséquilibrés en France comme au sein de chaque département par 20 ans de laisser-faire éolien et solaire.

Les solutions s'appuient sur l'ensemble du champ des énergies thermiques pilotables , notamment celles retenues par le Président de la République lors du Conseil de transition écologique du 25 septembre : **La géothermie et le développement collectif de pompes à chaleur sur tous types de bâtiments public et privés**, mais aussi le **photovoltaïque en grande toiture** bien réparti sur le réseau ENEDIS (hangars agricoles, bâtiments communaux, bâtiments industriels, centres commerciaux, parking,..) associé avec des **solutions de chaleur et de**

microméthanisation, et enfin la **méthanisation industrielle installée sur des anciens sites industriels abandonnés bord à voie d'eau** ou voie ferrée.

Après les réunions d'explications sur les risques économiques, sociaux et environnementaux de l'éolien terrestre, mais aussi du solaire qui est le plus gros consommateur énergétique d'espace agricole (8 fois plus que le solaire) et le plus gros consommateurs des nouveaux coûts de raccordement (97% des coûts en 2022 pour moins de 1% de l'énergie produite en France) conduites au niveau national, dans plusieurs Régions de France et bien sûr dans l'Aisne et la Marne depuis plus de 12 mois, **EEDAM a participé récemment à plusieurs réunions d'échange organisées par le Grand Reims et 2 réunions de débat le jeudi 7 décembre, à la fois sur les solutions pour les zones d'accélération (ZAPER), sur la préparation de la Stratégie française pour l'Energie et le Climat et sur le rôle du solaire dans le mix énergétique français:**

- La journée Géothermie du Grand Est le 2 décembre à l'ESIT de Reims a permis de **découvrir le potentiel de 100TWh en géothermie de surface** et de 50 TWh en géothermie profonde. Les nombreuses présentations et échanges avec les professionnels ont mis en évidence des **solutions très adaptées aux villages ruraux** et les conditions efficaces de leur mise en œuvre. De même les échanges avec l'opérateur du méthaniseur de Cernay les Reims avec les collectivités présentes ont engendré des échanges sur la vertu de l'économie circulaire, la bonne intégration dans le paysage du Grand Reims et l'injection du gaz renouvelable à la fois dans des boucles locales et sur le réseau GRDF.
- **Un webinaire organisé dans le cadre du débat national « La mer en débat » par la Commission nationale du débat public (CNDP) sur l'opportunité de nouveaux parcs éoliens offshore de 45 GW** en soulignant la nécessité avant toute décision **d'effectuer un bilan socio-économique le calcul de coûts globaux** (investissement, exploitation, raccordements, impacts sur le réseau RTE, y compris la valorisation des impacts sur le foncier, l'emploi, le cadre de vie et le patrimoine) demandé depuis plusieurs années par le Conseil économique Social et environnemental et la Cour des comptes européenne. **EEDAM s'est aussi interrogé sur la fiabilité et l'intérêt du modèle économique de l'éolien offshore face aux sinistres industriels au niveau mondial et l'absence de contribution à la production française puisque le système français** (bien dimensionné après les corrections sur quelques tuyauteries) **n'a pas besoin d'énergie éolienne et donc l'exporte à l'étranger quand il y a du vent** (l'électricité ne se stocke pas aujourd'hui sauf dans les barrages) en général **vendu à l'export à un prix de 0€ alors que les promoteurs ont un taux garanti de 88€ payé par le contribuable.**
- **Une réunion d'information sur le solaire au sol regroupant 5 projets surdimensionnés du même promoteur totalisant une production annuelle de 160 000 TWh dans le Tardenois** alors que la production d'énergie renouvelable électrique de la totalité des 87 communes de **la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry** possède déjà une puissance installée depuis des décennies générant en 2022 une production de 139 000 TWh, alors que cet **EPCI est déjà parmi les plus performants en production d'EnR France avec un taux de couverture de production de 44%** contre un taux moyen français de 18%
EEDAM considère que le solaire a un **rôle important à jouer dans des logiques d'autoconsommation définies dans un rayon de 15 km** lors de l'atelier du 11 novembre et que **les parcs solaires de plus de 2 ha sont disproportionnés pour ces besoins, altèrent fortement le paysage en dépit des haies ou plantations qui seront dépourvues de feuilles de l'automne au printemps, et génèrent des coûts de raccordements inutiles et très coûteux (plusieurs Mrd€/an) sur le réseau ENEDIS et RTE, et sont de loin les EnR les plus consommatrices de foncier agricole.**

Florence Billet, Présidente EEDAM Aisne

Jean-Louis Varin, Président EEDAM Marne

<https://www.eedam.fr>

Contact presse : Nicolas Delaval
Sara Ouafir

06 58 29 21 15
07 63 43 19 93

nicolas.delaval@clai2.com
sara.ouafir@clai2.com